

## AVIS

En application de l'article 9 point 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé que

**la société SA BOUVY a introduit une demande en vue de l'exploitation d'une plateforme élévatrice pour personnes à mobilité réduite à Vianden, 10, Maison de Soins de l'Etat, pour le compte de SERVIOR MS Sanatorium.**

La demande et les plans sont déposés à l'inspection des intéressés au secrétariat communal. Ils pourront y être consultés par toutes personnes durant la période

**du 06 avril 2022 au 20 avril 2022**

Vianden, le 04 avril 2022

pr. le Collège des bourgmestre et échevins  
le bourgmestre

le secrétaire

